

DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2024



L'an deux mille vingt-quatre le dix-sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	26
Membres représentés	7
Membres absents	2
Secrétaire de séance	Maria ALVES
Date de la convocation des conseillers	11 Décembre 2024
Date de l'affichage de la convocation	11 Décembre 2024



PRÉSENTS :

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie CURCIO, Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Adaa TEKOUK (**arrivée à 19h13**), Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Gabriel GREZE, Monsieur Dominique DI PONIO, Monsieur Rachid BENYAHIA Monsieur Gérard CHOLLET, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Monsieur Hervé TOUGUET, Monsieur Hassan FERE, Monsieur Samir METIDJI, Madame Danièle KAMENI (**arrivée à 19h17**) Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Monsieur Alain GOREZ donne pouvoir à Madame Stéphanie RUSSO
Madame Fatima MENZEL donne pouvoir à Monsieur Cyrille GUILBERT
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE
Madame Laura STRULOVICI donne pouvoir à Madame Christine GINGUENÉ,
Madame Christelle RODRIGUES donne pouvoir à Madame Caroline DIGARD
Madame Aurélie TASTAYRE donne pouvoir à Monsieur Hervé TOUGUET
Madame Sylvie MUNDVILLER donne pouvoir à Monsieur Hassan FERE

ABSENTES EXCUSÉES :

Madame Nadia GHARNIT
Madame Emma ABREU

Objet : Versement d'une avance de subvention aux associations villeparisiennes, au centre communal d'action sociale (CCAS) et au centre culturel Jacques Prévert (CCJP)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L1612-1 et L16-12-20,

Vu l'avis de la commission des finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 9 décembre 2024,

Considérant que le Budget Primitif de l'exercice 2025 sera voté à une date ultérieure au 31 décembre 2024,

Considérant qu'il convient de verser une avance de subvention aux associations, au Centre Communal d'Action Sociale et au Centre Culturel Jacques Prévert afin que ces derniers puissent faire face à des besoins de trésorerie jusqu'au vote du Budget Primitif 2025,

Entendu l'exposé de Madame Stéphanie DEVAUX, Adjointe au maire chargée des Finances et de la Commande Publique,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} : De verser aux associations ci-dessous désignées ainsi qu'au Centre Communal d'Action Sociale et au Centre Culturel Jacques Prévert selon les modalités suivantes et dans la limite des montants suivants :

	Montant voté en 2024	Avance 2025
Maison Pour Tous	370 000.00 €	92 500.00 €
Centre Communal d'Action Sociale	1 275 700.00 €	318 925.00 €
Centre Culturel Jacques Prévert	800 000.00 €	200 000.00 €
Total		611 425.00 €

Article 2 :

Impute les dépenses nature 65748 fonctions 338, 023, nature 657362 fonction 420 et nature 65736212 fonction 317.

Article 3 :

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Madame la comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de l'ensemble des formalités de publicité.

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 7 pouvoirs

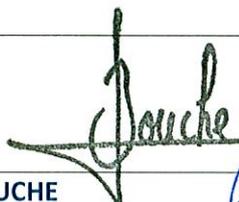
32 pour dont 7 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 abstention (Monsieur Sicre de Fontbrune)

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature 	Signature 
Frédéric BOUCHE Maire 	Maria ALVES Secrétaire de séance